

## LE PACTE LYCÉE PRO : LE BRAS ARMÉ DE LA RÉFORME

*Le pacte = travailler plus pour s'épuiser plus*  
*Le pacte LP = l'outil de destruction des lycées pros,  
de nos métiers, de nos filières et de l'avenir des jeunes* !

Salaires bas et conditions de travail difficiles en sont deux problèmes majeurs en lycée pro. Le pacte ne répond en rien à ces problèmes car travailler plus pour gagner plus n'est pas une revalorisation et imposer des missions supplémentaires pour améliorer le pouvoir d'achat ne résout pas nos difficultés mais, au contraire, dégradera toujours plus les conditions d'exercice de nos métiers. Le pacte est, de surcroît, un outil de discrimination indirecte envers les femmes qui va renforcer davantage les inégalités salariales.

**Le président compte sur le déclassement salarial des enseignant-es de lycée professionnel pour trouver des signataires. Mais surtout, le pacte LP est un axe central pour la mise en œuvre de la réforme.**

### OBJECTIFS DU PACTE LP

**Déployer la réforme des lycées pros par les personnels pour :**

- faire porter aux PLP la responsabilité de la transformation majeure de nos métiers : basculement du métier d'enseignant-e vers celui de formateur-trice et d'accompagnant-e à l'emploi ;
- organiser la fermeture des filières donc participer aux reconversions forcées et à terme aux suppressions d'emploi ;
- instaurer des hiérarchies intermédiaires pour piloter la réforme et mettre en concurrence les personnels ;
- externaliser le décrochage hors l'école ;
- fragiliser fortement nos statuts pour à terme les détruire.

#### Qui est concerné-e ?

PLP et CPE titulaires ou non, **VOLONTAIRES**, pour un an  
(sachant que le ministère envisage aussi la tacite reconduction)

**UNE MISSION = UNE BRIQUE = 1250 € brut / 1131 € net (défiscalisé et désocialisé)**

Collège, Lycée général et technologique

Lycée professionnel

Pacte à 1, 2 ou 3 briques

Pacte à 5 briques... 1 mur complet en fait...

### MISSIONS DU PACTE

**Mission de Remplacement : de courte durée (RCD) → 18 h annuellement**

En LGT et en collège c'est LA priorité du président et du ministre pour exonérer l'administration du manque de remplaçant-es. C'est bien une charge de travail en plus : 18 h auxquelles il faut ajouter le temps de préparation. Et au regard de l'objectif politique affiché, les pressions seront fortes pour des remplacements au pied levé au mépris de l'emploi du temps professionnel et personnel. **Mais en LP cette brique RCD ne sera pas la priorité car l'objectif premier du pacte LP est bien plus pervers : il est en réalité LE dispositif qui doit concourir au déploiement de la réforme.**

**Les autres missions du pacte LP**

Enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel	24 h annuellement
Enseignement complémentaire en groupes à effectif réduit	24 h annuellement
Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégien-nes	24 h annuellement
Encadrement de la découverte des métiers dans les classes de 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	
Accompagnement des élèves en difficulté (dispositif Tous droits ouverts)	
Accompagnement vers l'emploi (dispositif Ambition emploi)	

Ces missions sont orientées vers les 12 mesures du projet de réforme. Si les intitulés peuvent sembler attractifs, leurs contenus conduisent à faire basculer les lycées pros en centres de préparation à l'emploi au détriment de leur statut d'établissement scolaire et d'enseignements disciplinaires ambitieux et équilibrés. Ces missions ont été pensées non pas dans l'intérêt des jeunes mais pour les formater à l'emploi. Le pacte LP est un outil qui installe concrètement la dépendance des LP aux exigences des entreprises de proximité sur les métiers qui peinent à recruter du fait des conditions salariales et de travail déplorables.

### **Une mise en œuvre par le/la chef-fe d'établissement**

Le-La chef-fe d'établissement aura la responsabilité de faire concéder les personnels au pacte et sera récompensé-e par une indemnité de 1000 €. Le projet de réforme leur prévoit d'ailleurs une formation obligatoire sur la « *conduite du changement* » et sur « *les évolutions des cartes de formation* » donc sur les fermetures de filières.

Le Pacte étendra encore leurs pouvoirs et leur autonomie : identification des besoins (les missions), choix des personnels volontaires, contrôle de leur travail effectif. Le conseil pédagogique serait consulté sur les missions mais le CA simplement informé ! Les pactes arriveraient en mai/juin dans les lycées et les chef-fes d'établissement contractualiseraient les signataires en septembre par une lettre d'engagement.

### **Ce qui n'est pas aujourd'hui dans le pacte... mais le sera à terme**

À la rentrée 2023, les HSE et IMP (coordination de disciplines, référent·e culture, RUPN...) sont maintenues en parallèle du pacte mais le ministère envisage à terme (2024 ou 2025) de les basculer dans le pacte.

**Si tel est le cas, alors nos statuts seront à coup sûr bousculés.**

### **Pacte = charge de travail très lourde et installation de hiérarchies intermédiaires**

La majorité des missions du pacte LP ne sont pas quantifiées. Donc les PLP qui concèderaient au pacte travailleront à la tâche et de manière annualisée ! Ils-elles participeront de manière active au déploiement de la réforme et seront par conséquent très proches des équipes de direction et des nouveaux personnels des « bureaux des entreprises ».

Une hiérarchie s'installerait clairement et insidieusement entre les signataires et les collègues.

### **Pacte à 5 briques non sécables = annualisation et statut en danger**

L'exercice des missions du pacte est annualisé (rattrapage des cours suite aux absences maladie, formation...), fragilisant nos statuts pour à terme les détruire. Le ministère envisage un pacte à 5 missions obligatoires donc un pacte non sécable pour contrer ce qu'il considère comme un risque : le manque de candidatures.

### **Pacte = soutenir la destruction de nos métiers, de nos lycées pros**

Aucune mesure du projet de réforme des lycées pros n'est financée (sauf la gratification des élèves en stage et le bureau des entreprises). Installer cette réforme brutale passe donc quasi uniquement par le pacte ! Cette imbrication des mesures de la réforme au pacte est d'une brutalité extrême. Signer le pacte en LP revient à pactiser avec celles et ceux qui ont décidé de pulvériser notre outil de travail : le lycée pro.

**Le pacte LP est un des outils de destruction du service public d'Éducation**

**LE SNUEP-FSU APPELLE SOLENNELLEMENT LES COLLÈGUES  
À REFUSER DE SIGNER LE PACTE !**

**PAS DE PACTE LP = PAS DE RÉFORME DES LYCÉES PROS !**

**#NonAuPacteEnseignant**



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

**#NonAuPacteLP**

